

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Toute commande implique l'adhésion complète de nos conditions de vente. Celles-ci ne seraient être modifiées par les stipulations contraires pouvant figurer sur les bons de commandes ou dans les conditions générales d'achats. Les commandes qui nous sont transmises s'entendent toujours sous réserve de notre acceptation. Les renseignements portés sur les catalogues, notices, supports informatiques ou autres documents non contractuels ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis.

DÉLAIS :

Tout produit commandé à distance ; la date limite de livraison varie suivant leur adresse. Elle est fixée pour une adresse en France Métropolitaine au jour du paiement + 3 semaines et pour les autres destinations au jour du paiement + 1 mois (sauf extrême orient et suivant moyen d'acheminement).

EXPÉDITIONS :

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du client, même celles expédiées FRANCO. Toutes réclamations non formulées dans un délai de trois jours par lettre avec accusé de réception, après la date de livraison seront irrecevables.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

Nous restons propriétaires des marchandises livrées jusqu'à leur paiement intégral conformément aux termes de la loi n° 80-335 du 12 mai 1980.

GARANTIE - QUALITÉ :

En ce qui concerne les quantités livrées, les réclamations ne pourront être examinées que si elles sont présentées dans un délai de quinze jours après réception de l'envoi. En ce qui concerne la qualité, nous garantissons que nos produits sont conformes aux plans et spécifications chiffrés, déterminés dans la commande. Notre responsabilité est strictement limitée au remplacement pur et simple des pièces reconnues non conformes par nous. Notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée en cas de mauvaises utilisations ou mauvais montages par un tiers. La garantie des produits de coloris blanc s'étend à cinq années contre les UV.

Nous ne garantissons pas la pose de nos produits et l'assemblage de ceux-ci, étant donné que nous sommes seulement fournisseur et non poseur.

Aucune marchandise ne peut nous être retournée sans notre consentement préalable et nos instructions de réexpédition.

ANNULATION DES COMMANDES :

Aucune annulation totale ou partielle de commande définitive ne peut être acceptée sauf accord écrit de notre part.

En cas d'accord, l'acompte versé restera acquis à titre de dommages et intérêts.

A défaut de retrait par le client de la marchandise commandée dans un délai d'un mois à compter de sa date de mise à disposition, Plastic Line pourra de plein droit disposer de la marchandise vendue et conserver l'acompte versé à la commande.

RÈGLEMENTS :

Toute commande donne lieu à un acompte minimum de 30%.

Tout devis accepté inférieur à 300€ ht donnera lieu à un paiement total lors de la prise de commande.

Le solde est réglé avant départ de livraison par tout moyen de paiement réglementaire à ce jour sauf carte bancaire.

Les prix unitaires mentionnés sur la facture pro forma ou devis sont établis en fonction de l'importance du montant de la commande et des quantités souhaitées.

L'ensemble de ces prix forment un tout indissociable et ne sont applicables qu'à la condition que le client passe commande intégrale en quantité et qualité des articles mentionnés.

En cas de retard de paiement aux termes fixés, les sommes dues porteront intérêt de plein droit calculé comme suit : taux intérêt légal x 1,5. En cas de paiement anticipé : escompte néant.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION :

En cas de contestation, seul sera compétent le tribunal de Commerce du siège social de notre société, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

IMPORTANT

Les produits vendus par Plastic Line sont livrés séparément. La société Plastic Line ne peut être tenue pour responsable des détériorations subies lors du montage ou de l'utilisation inappropriée du matériel fourni.

La société Plastic Line se dégage de toutes responsabilités en cas de non-respect des règles élémentaires de montage concernant la sécurité des usagés.